

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 759



Du 11 mars 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



FELICITATIONS



Félicitations aux équipes qualifiées pour la finale du Festival Foot Pitch U13, qui se déroulera le samedi 28 mars prochain, au Stade Raoul Villot de La Motte Servolex :

Chez les garçons : US MOTTERAINE ; AS HAUTE COMBE DE SAVOIE ; ST PIERRE SPORT FOOTBALL ; FC NIVOLET ; US CHARTREUSE GUIERS ; CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

Chez les filles : FC CHAMBOTTE ; US CHARTREUSE GUIERS ; ST PIERRE SPORT FOOTBALL ; CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL ; US LA RAVOIRE ; ENTENTE G.A.P.S – US DOMESSIN

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	pages 3 à 4
Commission FAFA	page 4
Trésorerie.....	page 5
Commission Délégations	page 6
Commission FMI	pages 7 à 8
Commission Sportive	pages 9 à 12
Commission PEF.....	page 13
Commission des Jeunes	pages 14 à 23
Commission Futsal	pages 24 à 25

Commission des Coupes	pages 26 à 29
Commission Féminines	page 30
Commission Critérium Féminin séniors	page 31
Commission Fair Play	page 32
Commission Technique	pages 33 à 35
Commission des Arbitres	pages 36 à 40
Commission Prévention et Ethique.....	page 41
Commission de Discipline	pages 42 à 43
Annexes :	page 44



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du lundi 9 mars 2026

NOTE AUX CLUBS

Sur décision du Comité Directeur, le **district offrira 1 tablette** à chaque club.
La distribution se fera lors de l'Assemblée Générale de juin.

NOTE AUX CLUBS – Assemblée Générale de rentrée

Le district recherche **une salle pour l'Assemblée Générale de rentrée du 28 août 2026**.
Nous privilégions un lieu central (BASSE-MAURIENNE, COMBE DE SAVOIE, ...).
Merci d'envoyer votre candidature au district.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 9 mars 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 2 mars au 9 mars 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

BEAUFORTIN QUEIGE - FC DE HAUTE TARENTEISE – Bernard CAMUS

Commission des Règlements :

F.C. ST MICHEL SP. - F.C. ST BALDOPH

Commission d'Appel Réglementaire :

U.S. CHARTREUSE GUIERS

Commission d'Appel Disciplinaire :

SOUKAB Ilyasse

Commission Sportive:

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - C.A. YENNOIS - F.C. ST MICHEL SP. - FUTSAL BOURGET UNITED (2) - J.S. CHAMBERIENNE - F.C. DES BAUGES - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (2) - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - A.S. MONTAGNY - U.S. LA RAVOIRE - AIX F.C.(2) - A.S. MONT JOVET BOZEL - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC(2) – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD – AS LA BRIDOIRE – ENT VAL D'HYERES – US MODANE – AS D'UGINE - U.S. LA RAVOIRE – CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN

Commission De Discipline :

Courrier :

US LA RAVOIRE – CA YENNOIS - AS D'UGINE

Rapport :

kamal AMLIL

Commission Des Arbitres :

Theo RAMEL - Cathy PETIT - Luc ALIX - Bernard CAMUS - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - AS LA BRIDOIRE - HUNSTEDT Gilles – Luc ALIX - U.S. LA RAVOIRE -Ruben De Leo

Commission Ethique et Incivilité :

Bernard CAMUS

Commission des Coupes :

FC DE HAUTE TARENTEISE - AS D'UGINE - US LA MOTTE SERVOLEX



Commission des Médailles :

U.S. GRIGNON

Commission des Terrains :

MONTMELIAN A.- U.S.C. AIGUEBELLE – Commune de ST PIERRE D'ALBIGNY -

Commission FAFA :

Mairie de CHAMBERY

COMMISSION FAFA

Réunion du lundi 9 mars 2026

Information F.A.F.A. Emploi

L'outil informatique pour la saisie des dossiers FAFA Emploi va ouvrir le 15 mars. Le cahier des charges n'est pas encore paru, mais il semblerait que l'aide financière soit augmentée. Il y a un quota par ligue, et donc par district (1 dossier ETP, peut-être 1,5 pour la Savoie). De ce fait, il est plus que jamais **extrêmement important que les clubs constituent leur dossier dès à présent**. Ceci pour des embauches prévues à compter de juillet 2026. Un entretien avec le club devra obligatoirement être organisé. Le président reste à votre disposition pour la constitution des dossiers.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

A l'issue de la phase de campagne de demande de subvention F.A.F.A. - Equipement qui s'est terminée le 31 janvier 2026, il apparaît qu'au niveau de ligue AURA l'ensemble des enveloppes attribuées à chacun des Districts ne sera pas consommé. Il se peut donc qu'il puisse y avoir un budget supplémentaire pour la Savoie.

Il est donc décidé de rouvrir et de prolonger la campagne de subvention F.A.F.A. - Equipement pour des projets qui n'auraient pas pu être retenus lors de la première phase d'attribution ou pour de nouveaux projets.

Une nouvelle date de réception des dossiers à adresser au District des Savoie est fixée au : 30 MARS 2026.

Ces nouveaux dossiers **pourront éventuellement être financés cette saison** s'il y a une enveloppe en plus pour la Savoie.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés) :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de la nouvelle enveloppe qui sera allouée au District de Savoie. La nouvelle répartition s'effectuera au mois d'avril 2026.



TRÉSORERIE

Mercredi 11 mars 2026

Virements :

➤ FC MERCURY	1097.84 €	➤ FC VILLARGONDRAN	464.93 €
➤ GJ LA SAVOYRDE	130.81 €	➤ USGM LA BATHIE	153.69 €
➤ CHAMBÉRY SPORT 73	1300.00 €	➤ AF MONTMÉLIAN	74.13 €
➤ FC QUEIGE BEAUFORT	80.00 €	➤ UO ALBERTVILLE	1143.53 €
➤ FC CHAMBOTTE	1 175.44 €		

Chèque :

➤ US LA RAVOIRE	307.91 €
-----------------	----------

NOTE AU CLUB

COGNIN SP :

Suite à votre demande nous vous accordons l'échéancier suivant :

- 500 € le 23 mars 2026
- le solde le 10 avril 2026.

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 25 février 2026.

Ces sommes sont à régler au District avant le 23 mars 2026.

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du lundi 9 mars 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du lundi 9 mars 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ATTENTION nouvelle version FMI WEB/APP 5.0.15

Le mardi 24/02/2026, une mise en production a eu lieu sur la WebApp FMI, l'application est désormais en version 5.0.15.

Voici le périmètre de cette MEP :

- Mise en place du stockage persistant, afin d'éviter d'éventuels perte de données.

- Pour les utilisateurs ayant installé la WebApp FMI avec le navigateur Google Chrome, aucune action n'est requise, la mise à jour est totalement transparente.

- Pour les utilisateurs ayant installé la WebApp FMI avec le navigateur Mozilla Firefox, à l'ouverture de l'application, l'utilisateur sera invité à autoriser le stockage persistant. Il est nécessaire d'autoriser cette option afin d'assurer le bon fonctionnement de l'application FMI (afin d'éviter toute perte de données en cours de saisie)

FMI ATTENTION reprise des championnats bientôt là

Pensez à vérifier que vos identifiants FMI sont toujours d'actualité.

Reparamétrer éventuellement FOOTCLUB pour les équipes jeunes

Paramétrer FOOTCLUB pour les nouvelles équipes engagées

N'attendez pas le vendredi pour vérifier que tout est conforme

Ce qui et vous permettra de faire fonctionner la FMI après la mise en place des poules de printemps

FMI passage Version WEBAPP : 5.0.15

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP

Certaines tablettes sont encore en version 4.10

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes



Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 9 mars 2026

Présents : Cédric YSARD, Jacky GACHET, Sauveur MICALLEF

COURRIERS CLUBS

F.C VILLARGONDRAN : lu et noté, prêt installation pour rencontre D2 du 13 mars 2026.

U.S ST REMY : lu et noté, prend acte du forfait du FC HAUTE TARENTEISE 2 en D4B.

F.C ST MICHEL : lu et noté, reçu feuille match papier rencontre D5 du 08 mars 2026.

U.S LA RAVOIRE : lu et noté, mail transmis à la commission de discipline.

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 : lu et noté, mail transmis à la commission des arbitres.

C. A YENNE 1 : lu et noté, mail transmis à la commission de discipline suite erreur sur FMI.

ENT F. CHAUTAGNE 1 : lu et noté, rencontre reportée D2 du 08 mars 2026 pour cas de force majeure.

A.S CUINES LA CHAMBRE 1 : lu et noté, rencontre D2 du 08 mars 2026 reportée pour cas de force majeure.

A.S CUINES LA CHAMBRE 1 : lu et noté rencontre D2 reprogrammée le 15 mars 2026 à 15H Stade Communal ST ETIENNE DE CUINES.

ENT F. CHAUTAGNE 1 : lu et noté, accord pour rencontre reprogrammée le 15/03/2026 à 15H Stade Communal ST ETIENNE DE CUINES.

A.S LA BRIDOIRE 2 : lu et noté, mail transmis à la commission de discipline suite erreur sur FMI.

ENT VAL D'HYERES 2 : lu et noté, nous informant de leur forfait D4A du 08 mars 2026 contre FC PONT, aucun appel téléphonique à la commission.

U.S LA RAVOIRE 2 : lu et noté nous informant de leur forfait D4A du 08/03/2026 contre FC AIX 3, appel téléphonique à un membre de la commission pour info.

HAUTE TARENTEISE 2 : lu et noté nous informant de leur 1^{er} forfait D4B du 08 mars 2026 contre ST REMY U.S, appel téléphonique à un membre de la commission pour info.

AIX FC 3 : lu et noté, prend acte du forfait de LA RAVOIRE 2 en D4A.

A.S MONT JOVET BOZEL 2 : lu et noté, terrain impraticable en attente du document officiel, demande d'inversion



Foot SAVOIE



PV N° 759 du 11 mars 2026

avec le club adverse, rencontre D5A du 08 mars 2026 contre ENT F. CHAUTAGNE 2. Appel téléphonique à un membre de la commission pour info.

A.S MONT JOVET BOZEL 2 : lu et noté, nous informant de leur forfait D5A du 08/03/2026 contre ENT. F. CHAUTAGNE 2, appel téléphonique à un membre de la commission pour info.

ENT F CHAUTAGNE 2 : lu et noté, lieu de la rencontre D5A

A.S MONTAGNY 1 : lu et noté, terrain impraticable pour rencontre D4B du 08 mars 2026 jusqu'au 15 mars 2026 arrêté municipal, appel téléphonique à un membre de la commission pour info

F.C BAUGES : lu et noté, nous informant de l'utilisation du terrain de Lescheraines à partir du 05 mars 2026.

F.C BAUGES : lu et noté demande de reporter la rencontre D4B du 08 mars 2026 contre C A MAURIENNE 2 au 15 mars 2026, refus de la commission, match maintenu le 08 mars 2026 à 15H. lire Article 34.1.1 l'engagement d'un club au championnat du District comporte pour lui le respect du calendrier, aucun report ne sera admis malgré l'accord des deux clubs.

C.A. MAURIENNE 2 : lu et noté, rencontre D4B du 08 mars 2026, lire Article 34.1.1 l'engagement d'un club au championnat du District comporte pour lui le respect du calendrier aucun report ne sera admis malgré l'accord des deux clubs

JOURNÉES FORFAITS

La commission sportive appliquera l'article 39-4 indemnités pour frais kilométrique, et match perdu pour forfait -1Pt

Rencontre retour n° 53976956 D4B du 08 mars 2026 U.S ST REMY / HAUTE TARENTEISE2 1^{er} forfait HAUTE TARENTEISE 2.

Rencontre retour n° 539756691 D4A du 08 mars 2026 U.S LA RAVOIRE 2/ AIX FC 3 1^{er} forfait U.S LA RAVOIRE 2.

Rencontre retour n° 53975692 D4A du 08/03/2026 F.C PONT / ENT VAL D'HYERES 2. 1^{er} forfait ENT VAL D'HYERES 2.

Rencontre Aller n° 55477955 D5A du 08/03/2026 ENT. F CHAUTAGNE2/ A.S MONT JOVET BOZEL 2, 1^{er} forfait A.S MONT JOVET BOZEL 2.

MATCHS REPORTÉS

Rencontre n°53998440 D4B retour du 08 mars 2026 A.S MONTAGNY / COGNIN SP 2 à reprogrammer.

Rencontre n° 53997873 D2 retour du 08 mars 2026 A.S CUINES LA CHAMBRE 1/ ENT. F CHAUTAGNE 1, reprogrammé le 15 mars 2026 à 15H

Stade Communal ST ETIENNE DE CUINES

NOTES AUX CLUBS

A.S MONT JOVET BOZEL 2 : demande inversion rencontre aller D5A du 08 mars 2026 contre ENT. F CHAUTAGNE 2 accord du club adverse et de la commission.



A.S MONTAGNY 1 : Suite à votre terrain impraticable avec arrêté municipal, la Commission Sportive reprogramme la rencontre D4B contre COGNIN SP 2 sur une journée de match remis

Commission Appel Disciplinaire :

*Match Arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

Fiche navette reçue le 16 février 2026 commission de discipline suite match arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP 1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

Décision : résultat acquis sur le terrain :

- 1 match à huis clos, match retour le 10 mai 2026 pour l'équipe A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1
- Désignation d'un délégué mandaté par le district au frais A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1
- 3 trois arbitres officiels au frais A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

En attente d'homologation dossier transmis à la commission d'appel disciplinaire

Rappel Article : 25.4.2

L'organisation d'une rencontre de lever de rideau préalable à un match devant se dérouler à huis clos est strictement interdite.

Le Club dont le terrain ne permettrait pas de faire observer le huis clos devra trouver un terrain de substitution remplissant les conditions exigées.

Commission Appel réglementaire LAuRAFoot : demande dossier

Appel du club A.S MONT JOVET BOZEL contre la décision PV du 25 février 2026 Commission Appel réglementaire district de Savoie.

Dossier ci-dessous :

Match D3B Aller du 26 octobre 2025 N° 53976784 A.S MONT JOVET BOZEL 1 CONTRE MONTMELIAN AF2

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES AVANT HOMOLOGATION

Appel réglementaire :

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET 1/ US CHARTREUSE 1

Commission discipline :

Rencontre n° 53974486 D3A du 08 mars 2026 F.C SUD LAC 1 CONTRE le HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end, il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H.

Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93



FUTNET

FINALE DEPARTEMENTALE

Pour la deuxième saison consécutive, le District de Savoie de Football met en place une finale départementale de Futnet.

Après une probante action de formation, à destination d'une vingtaine d'éducateurs des classes football collège du département, en présence de Yannick GADEN (sélectionneur adjoint de l'Equipe de France de Futnet), nous espérons que le nombre de sections « futnet » se développera dans un futur proche.

Cette deuxième édition fait le plein avec 14 équipes (contre 7 la saison dernière) et 12 clubs représentés (contre 5 clubs la saison dernière).

Secteur Est :

Mardi 17 février, à St Etienne de Cuines (Gymnase municipal)

1. AS CUINES LA CHAMBRE
2. CA MAURIENNE
3. ES TARENTEISE
4. AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
5. UO ALBERTVILLE 1
6. AFRO LA ROCHETTE
7. AS UGINE FOOTBALL

Secteur Ouest :

Mercredi 18 février, à Aix les Bains (Gymnase Garibaldi)

1. AIX FC
2. EF CHAUTAGNE
3. US MOTTERAINE
4. ES DRUMETTAZ MOUXY 1
5. ES DRUMETTAZ MOUXY 2
6. UO ALBERTVILLE 2
7. JS CHAMBERY



Les deux équipes qualifiées (une par site) participeront à la finale académique programmée le **samedi 14 mars** prochain, à ST ETIENNE DE CUINES (créneau de l'après-midi).

Le site de la finale a été validé par le collège des Présidents de la LAURA FOOT.

Félicitations à toutes les équipes engagées. Nous vous ferons suivre les résultats dans le prochain PV.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



Le mercredi 17 juin 2026 se tiendra la deuxième édition de la « **Faites du PEF** » à **LAISSAUD** !

16 clubs seront invités à positionner une équipe U10 – U11 de 6 à 7 joueurs pour cet après-midi festif.

Les conditions à remplir afin d'être convié à cet évènement sont :

- 1- Être engagé dans le PEF sur la plateforme (Possible via Footclubs ➡ Développer son club ➡ Projet Club ➡ Projet Educatif)
- 2- Avoir formalisé et fait remonter 3 actions sur la plateforme PEF

Ces conditions sont à remplir **avant le lundi 20 avril 2026 dernier délai**.

Une invitation avec les détails de l'après-midi vous sera alors envoyée par la suite.

Toute la commission compte sur votre engagement dans le cadre du Programme Educatif Fédéral !





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 9 mars 2026

CHAMPIONNAT

Reprise du championnat le 21 mars 2026

Match N° 54001896 US LA RAVOIRE / ENT.S DRUMETTAZ MOUXY

Match N° 54001895 FC ST-BALDOPH / CHAMBERY SPORT 73

Match N° 54001893 FC AIX les BAINS / FC CHAMBOTTE **à 17H30 à GARIBALDI**

U17

Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 9 février 2026

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOXY se joueront à 16H30 à, stade des Fins



Foot SAVOIE



PV N° 759 du 11 mars 2026

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

CHANGEMENT WEEK -END

N° 55416332 GJ LA SAVOYARDE 1- FC HAUTE TARENTEISE 1 se jouera à 16H00 stade des îles à MONTMELIAN

N° 55416335 FC BELLE ETOILE MERCURY- US CHARTREUSE GUIERS se jouera à 17H30 stade des GRILLETES à MERCURY

N°55417122 US LA RAVOIRE 2- ENT BASSE MAURIENNE 1 se jouera à 16H00 à LA RAVOIRE

N° 55417615 SAINT PIERRE SPORT 1- HAUTE TARENTEISE 2 se jouera à 17H30 à SAINT PIERRE D'ALBIGNY

N° GJ LA SAVOYARDE 2- FC SAINT BALDOPH 1 se jouera à 15H00 stade des marais à LAISSAUD

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 9 mars 2026

COURRIER DES CLUBS

ENT.FC. MAURIENNE : Noté votre planning terrains. Une date ne correspond pas, vous jouez à l'extérieur le 19 avril.
GAPS / HTE. TARENTEISE / ENT. ASHCS LA BATHIE /ENT.LE BOURGET.

MATCHS DU 15 MARS 2026

D.3. POULE B. Journée 01. Du 15 MARS.

Journée 01. Du 15 MARS 2026. MATCH INVERSE.

D.3. POULE B.

Match N°. 55483484. ST. PIERRE SPORT 2 / AS. BARBERAZ 2. (Inversé).

SE JOUE au stade : A.S. BARBERAZ 2 / ST. PIERRE SPORT 2.

LIEU DES RENCONTRES

D.2.

Match N°. 55476841. ENT. FC MAURIENNE 1 / A.S. BARBERAZ 1. Se joue

Au stade Marcel FAUR BRAC à st. MICHEL.

Match N°. 55476845. ENT. ASHCS LA BATHIE 1 / E.S. TARENTEISE 1. Se joue au stade MONZONI à MONTAILLEUR.

D.3. POULE A.

Match N°. 55494982. GAPS 2 / AIX F.C. 2. Se joue au stade Guy FAVIER au PONT DE BEAUVOISIN.



Foot SAVOIE

PV N° 759 du 11 mars 2026



PREVISIONNEL DE RENCONTRES

D.3.POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le SAMEDI 30 MAI à 15H00.

Journée N°.05. ENT.HTE MAURIENNE 2 / LA SAVOYARDE 2 se joue le 26/04. ou inversement.

F.C. MERCURY : Lu votre dernier courrier précisant les dates des rencontres maintenues. Pour la journée N°. 05 du 26 mai le samedi 25 disponible pour jouer une rencontre il nous manque l'HORAIRE du match et l'accord du club visiteur.

U/15 à 8

Rassemblement ce week-end à ALBERTVILLE terrain synthétique avec monsieur BILLET Damien E.T.D. 73.

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 9 mars 2026

INFO AUX CLUBS

Nous vous informons que, pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce jusqu'au lundi précédent le jour de match à 17h.

Aucune demande transmise par courrier électronique ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

- Les poules composées de 10 ou 12 équipes créent des journées supplémentaires que nous ne pouvons supprimer.

La phase de printemps se déroulera bien sur 8 journées.

Les journées affichées du 27 / 29 ET 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER !!!

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRES DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précèdent le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.



PRIS NOTE DES MODIFICATIONS ET HORAIRES DES RENCONTRES

- U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 contre AIX F.C. 1 **D1 Poule A**

DEPLACER Avec INVERSION au Stade GARIBALDI le 13 mars 26 A 18H30.

- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1 contre E.S. TARENTAISE 1 **D1 Poule C**

- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4 contre A.S. UGINE 3 **D3 Poule C**

Le 14 mars 26 à 13H au Stade de la GRILLETTE.

- A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 contre U.S. MODANE 1 **D1 Poule C**

- A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 contre ENT. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule C**

Le 14 mars 26 à 15H30 au Stade de JEAN BAPTISTE MANZANI MONTAILLEUR.

- AIX F.C. 3 contre ENT. VAL D'HYERES 2 **D2 Poule B**

- AIX F.C. 5 contre ENT. VAL D'HYERES 3 **D3 Poule B**

Le 14 mars 26 A 14H au Stade GARIBALDI.

- AIX F.C. contre F.C. CHAMBOTTE 3 **D3 Poule A**

Le 14 mars 26 A 12H30 au Stade GARIBALDI.

AIX F.C. 1 contre US LA MOTTE SERVOLEX 1 **D1 Poule A**

Le 13 mars 26 A 18H30 au Stade GARIBALDI.

- F.C. ST BALDOPH contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 4 **D3 Poule A**

Le 14 mars 26 à 14H au Stade HENRI TONDA.

- CHAMBERY SAVOIE FOOT. contre F.C. NIVOLET 5 **D3 Poule A**

Le 14 mars 26 à 12H à la PLAINE DE JEUX MAGER.

- **Pour la D1 Poule C REFUS** de VILLARGONDRAN pour modification horaire contre A.S. BARBERAZ

LE 14 mars 26 A 13H30 au Stade MUNICIPAL DE BARBERAZ.

- **Pour la D2 Poule C REFUS** de U.O. ALBERTVILLE pour modification horaire contre CA MAURIENNE

Le 14 mars 26 A 13H30 au Stade HENRY DUJOZ PARC OLYMPIQUE D'ALBERTVILLE.

ATTENTE RETOUR DES CLUBS POUR ACCORD MODIFICATIONS

- **Pour la D2 ET D3 Poule B En attente accord** de U.S. LA MOTTE SERVOLEX pour modification horaire contre G.J. LA SAVOYARDE

Pour le 14 mars 26 A 12H30 au Stade DES MARAIS LAISSAUD.



MODIFICATIONS DE CALENDRIER

- C.A. YENNOIS 1 contre AIX F.C. 2 **D1 Poule B**
- C.A. YENNOIS 2 contre G.J.U.S.C.C. **D3 Poule B**

Le 28 mars 26 A 15H30 au Stade CHARLES BURDINAT.

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION
450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr





U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 9 mars 2026

Correspondances reçues :

- US MODANE 1 et FC MERCURY 4 : lue et notée absence plateau du 7 mars 2026

Programmation :

14/03/2026 : J2 – 16 équipes concernées par la remise d'un jeu de maillots offert par le Crédit Agricole des Savoie (VOIR ANNEXE PV)

21/03/2026 : J3

28/03/2026 : J4

J2 du 14/03/2026 :

D1

Plateau à BARBERAZ :

POULE A

AS BARBERAZ 1

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD
1

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1

ENT DRUMETTAZ MOUXY 2

POULE B

FC NIVOLET 1

US CULOZ 1

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2

GROUPEMENT JEUNE LA SAVOYARDE 1

D1

Plateau à ALBERTVILLE :

POULE A

UO ALBERTVILLE 1

CHAMBERY SF 2

ENT BASSE MAURIENNE 1

US GRAND MONT LA BATHIE 1

POULE B

US GRIGNON 1

ES TARENTEISE 1

FC MERCURY 2

CHALLES SF 1



D1

Plateau à stade Michel VALLET - BIOLLAY :

POULE A

GJUS CHAMBÉRY COGNIN 1

AIX LES BAINS FC 1

CS BELLEY 1

CHAMBERY SF 1

POULE B

US CHARTREUSE GUIERS 1

AIX LES BAINS FC 2

FC CHAMBOTTE 1

ENT DRUMETTAZ 1

D2/D3

Répartition et niveau des équipes en annexe du PV

ATTENTION : des modifications ont eu lieu. Le FAL est à jour.

RAPPEL

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**





COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35 €)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



Foot SAVOIE



PV N° 759 du 11 mars 2026

U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Réunion du lundi 9 mars 2026

LES DEUX PREMIERES JOURNEES SONT SUR LE FAL.

UN CHANGEMENT A ETE FAIT SUR LE SITE 12, LE PLATEAU SE JOUERA AU BOURGET DU LAC ET NON A DOMESSIN.
ET BARBERAZ SE RETROUVE SUR LE SITE 11 A FC SUD LAC, A LA PLACE DU BOURGET DU LAC.

SITE 11	N1	N2
FC SUD LAC	0	2
AS BARBERAZ	0	2
AS MONTCEL	0	2
EF CHAUTAGNE	0	1
TOTAL	0	7

SITE 12	N1	N2
ES LE BOURGET DU LAC	0	2
US DOMESSIN	0	1
FC NIVOLET	0	1
ENT. VAL D'HYERES	0	1
FC CHAMBOTTE	0	1
TOTAL	0	6



PLATEAUX U9
INTERDISTRICTS
Samedi 28 mars 2026
RDV 9H30
Début des plateaux à 10H00
Niveau Débutant - 5 vs 5



à Belley Stade Paul Castel	Nb équipes
CS BELLEY	3
BAS BUGÉY RHÔNE	1
US PEYRIEU BRENS	1
CA YENNE	2
AS NOVALAISE	1
ES LE BOURGET DU LAC	2
TOTAL	10

à Culoz Stade Municipal	Nb équipes
US CULOZ GRD COLOMBIER	2
CO PLATEAU	1
FC ARTEMARE VALROMEY	1
EF CHAUTAGNE	1
FC CHAMBOTTE	3
FC SUD LAC	2
TOTAL	10





U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du lundi 9 mars 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Engagements :

101 équipes engagées sur le printemps 2026

- 42 équipes sur le niveau 1 (débrouillés)
- 59 équipes sur le niveau 2 (débutants)

Réunion de secteur :

La réunion de secteur programmée le lundi 09 mars dernier à LA MOTTE SERVOLEX et STE HELENE SUR ISERE a permis de lancer la seconde phase. Merci aux clubs de l'US MOTTERAINE et l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE pour la mise à disposition des salles et la qualité de l'accueil.

Nous déplorons l'absence de certains clubs qui n'ont évidemment pas prévenu de leur absence à la réunion ... ce qui engendrera inévitablement des problématiques sur les terrains. Le support de la réunion a été envoyé par mail à tous les clubs et référents de catégorie.

Logiciel FAL :

Quelques dysfonctionnements ont été constatés sur l'utilisation du FAL, via le site du District de Savoie :

- Certaines dates n'apparaissent pas
- Le nombre d'équipes participantes ne remonte pas correctement

= **Merci de passer exclusivement et directement via l'outil FAL (application).**

Au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4, sur 2 niveaux de pratique N1 & N2

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 14 mars
- U6/U7 : samedi 21 mars (Niveau 1 uniquement)
- U6/U7 : samedi 28 mars
- U6/U7 : samedi 04 avril (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 25 avril
- U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)
- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 30 mai

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du lundi 9 mars 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE FORFAIT GENERAL

Journée 1

ATTENTION : RENCONTRE DU VENDREDI 13 FEVRIER 26
FUTSAL LAC ANNECY 2 contre US CLUSE BONNEVILLE FORON F 74 2 EST **REPORTÉE**
AU VENDREDI 20 MARS 2026 GYMNASSE DES SOEURS BLANCHES A ANNECY 21H30.

Journée 4

FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre US CLUSE BONNEVILLE FORON 74 2 reportés date ultérieure

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre U O ALBERTVILLE vendredi 13 mars 26 à 21H30

POULE HAUTE

Journée 5

AS FUTSAL MOUTIERS contre AFK MONTMELIAN
JEUDI 12 MARS 26 A 21H15

AS THONON contre FUTSAL PAYS VOIRON
DIMANCHE 15 MARS 26 A 20H00

A partir de ce jour, le district de l'Isère fera évoluer son règlement FUTSAL en mettant son championnat niveau B. Les joueurs libres des clubs pourront participer au championnat sans double licence comme en championnat 73 et 74. La FMI paramétrée de façon à voir les joueurs libres des clubs comme c'était le cas ces dernières saisons dans les Districts 73 et 74.



CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du lundi 9 mars 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district
(État correct et propre)

Coupe A SERALINI U13

Coupe du Président U15 à 8

Coupe PILLET U15

Coupe TRONCY U17

Coupe TRIQUET U20

Coupe FEMININES « Trophée 73 »

Coupe RAFFIN

Coupe CORTADE

US DOMESSIN

UO ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

HAUTE TARENTEISE

FC MERCURY

ENT APCR/BOURGET DU LAC

MONTMÉLIAN AF

USC AIGUEBELLE

CANDIDATURE À L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour la Coupe U13 PITCH du samedi 28 mars 2026 :

US LA MOTTE SERVOLEX

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus



Foot SAVOIE

PV N° 759 du 11 mars 2026



TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

¼ de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu le dimanche 5 avril 2026

Le tirage est en ligne



U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026

(3 matches)

Le tirage est en ligne



U17 TRONCY

¼ de Finale le samedi 4 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

U15 PILLET

½ Finale le jeudi 14 mai 2026

Le tirage sera effectué courant avril

TIRAGE PRÉSENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes



Foot SAVOIE



PV N° 759 du 11 mars 2026

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

U13 PITCH

Vous trouverez ci-dessous les clubs pour la finale du samedi 28 mars 2026

Clubs finalistes

U13 Pitch Féminins

CHAMBERY SF
US CHARTREUSE GUIERS
ENT GAPS-US DOMESSIN
US LA RAVOIRE
FC CHAMBOTTE
ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Clubs finalistes

U13 Pitch Masculins

FC NIVOLET
CHAMBERY SF
ST PIERRE SPORT FOOTBALL
US LA MOTTE SERVOLEX
US CHARTREUSE GUIERS
HTE COMBE DE SAVOIE

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



U11 CREDIT AGRICOLE

3^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 10h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage sera mis en ligne sur le FAL début avril

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



PÉRÉQUATION

Coupe U15 – Georges PILLET

Tour de cadrage – Dimanche 8 mars 2026

Nombre de rencontres : 3
Frais d'arbitrage : 190.60 €
Total des frais engagés : 450.60 €

Nombre de clubs : 6
Frais de déplacements : 260.00 €
Soit par club : 75.10 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC MERCURY : 2.40 €
G.A.P.S. : 7.50 €
ENT VAL D'HYERES : 24.80 €
FC CHAMBOTTE : 11.10 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

US LA MOTTE SERVOLEX : 44.90 €
US LA RAVOIRE : 0.90 €



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 9 mars 2026

COURRIERS

Reçu : Planning FC HAUTE-TARENTEISE (la commission vous remercie)

FC-AIX les BAINS Mis à la place de l'exempt **ACCORD de la commission.**

Attendu que les matchs joués ne pourront pas influencer sur le classement ni sur le titre de championne.

Ces matchs deviendront officiels avec la FMI avec homologation à 0 point

EXPLICATION : Toutes les équipes auront obligatoirement 2 matchs perdus puisque contre AIX FC homologation à 0 point (exemple pour ST-REMY une seule défaite en championnat ayant été exempt 2 fois donc 2 matchs perdus contre AIX FC d'où 3 défaites mais le nombre de points au classement avec 7 victoires et bon).

CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT LE 15 mars 2026

MATCH N° 54502365 ENT-A PORTUGAIS CROIX ROUGE / CŒUR de SAVOIE

MATCH N° 54502366 FC-HTE-TARENTEISE / US-DOMESSIN à **BOURG ST MAURICE**

MATCH N° 54502367 USC-AIGUEBELLE / US-SAINT-REMY

MATCH N° 54502368 FC-AIX les BAINS / FC LA ROCHETTE à **12H30 à GARIBALDI**

MATCH N° 54502369 ENT-F CHAUTAGNE / JS-CHAMBERY à **CHINDRIEUX**



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du lundi 9 mars 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre le 9/03 et le 29/03 :

FC BAUGES 2 – ENT S DRUMETTAZ 2
AS NOVALAISE 2 – CA YENNE 2
JS CHAMBÉRIENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

Entre le 30/03 ET LE 12/04 :

FC BAUGES 2 – FC SUD LAC 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1
MARTHOD SP 2 – CHALLES SF 2
CA YENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

Entre le 13/04 ET LE 26/04 :

AS LE MONTCEL 1 – JS CHAMBÉRIENNE 1
CA YENNE 2 – FC BAUGES 2
ENT S DRUMETTAZ 2 – AS NOVALAISE 2

Entre le 27/04 ET LE 10/05 :

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2
FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2
CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2
AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 11/05 ET LE 24/05 :

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1
ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2
CA YENNE 2 – MARTHOD SP

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

Réunion bilan 2025/2026 et perspectives 2026/2027.

Une réunion aura lieu pour tous les clubs, le **lundi 27 avril à 19h00 au district**.
(Clubs présents sur la pratique ou souhaitant créer une équipe en 2026/2027)

INFO :

TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026
Voir annexes





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du lundi 9 mars 2026

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2025-2026

C'est la fin des matchs « phase Automne » en U17 et U15.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge. Merci quand même de donner vos notes pour les clubs qui vous ont accueilli.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU-25-26.pdf>.

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 11 mars 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 16

Maëlle BATTIER MAGNIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Titouan FREYSSINET - Emma LA RUSSA - Dylan LORGEUX (FC MERCURY)

Ethan BILESIMO SANDRI (AS CUINES)

Louis GAUTHIER (FC LAISSAUD)

Mano GUIBOT SANDRI - Yanis LA RUSSA (FC PAYS VERONNAIS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 janvier 2026.

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 16

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)

Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Nathan BOURGEON - Lorenzo RICHARD (FC SUD LAC)

Illias MOUILLE – MOUILLE Alexandre (AS UGINE)

~~Dorian BODECHER~~ (US PONTOISE)

~~Pierre MERCADAL~~ (CŒUR DE SAVOIE)

~~Jonathan PIVIER~~ (US LA BATHIE)

Victorien DANNE (ALBERTVILLE FOOT 73)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 10 février 2026.

- Formation CFI Séniors - limitée à 18 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 18

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

Kévin DELLINGER - Mohamed KASMI (US LA RAVOIRE)

Benoît MIELLET (USC AIGUEBELLE)



Foot SAVOIE



PV N° 759 du 11 mars 2026

Mohamed ALTUNGOLLER - Maxime BAU (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)

Sébastien MAURIN (SAINT BALDOPH)

Allan PAUL (US LA MOTTE SERVOLEX)

Albert MATADI (JS CHAMBÉRIENNE)

Victorien DANNE (ALBERTVILLE FOOT 73)

Romain PERRIERE (FC HAUTE TARENTEISE)

Abdelhakim ALIDRA (ETS SEYNOD 74)

Philippe NKO'O MEKA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

Pierre THABUIS (ENT LANFONNET 74)

Christopher ROCCHI (VALLÉE DU GUIERS 38)

~~Vincent BARBATO~~ (AS PARMELAN VILLAZ 74)

Julien DARRAS (AMPHION PUBLIER 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 26 février 2026

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 6

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 2

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 2

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du lundi 9 mars 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEISE), Compte-rendu d'information dur rencontre du 08/03/26

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Luc ALIX accompagnement de M. MONGAZON Cyril (BOZEL), du 08/03/26

-M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Tristan TRILLAT (DOMESSIN), du 08/03/26

Mail, Courrier Club:

-Club de G A P S, demande de carton d'arbitrage

-Club A S LA BRIDOIRE, signalement d'erreur sur sanction administrative (Carton Jaune) sur la rencontre du 08/03/26.

-Club du C A YENNE, signalement d'erreur sur sanction administrative (Carton Jaune ou Exclusion) sur la rencontre du 08/03/26.

-Club de LA RAVOIRE, signalement d'erreur sur sanction administrative (Carton Jaune ou Exclusion) sur la rencontre du 08/03/26.

-Club du HAUT de CHAMBERY, faits sur prise de décision de l'arbitre de la rencontre du 08/03/26 contre la CA YENNE.

Réponse CDA : Sur les faits rapportés sur votre courrier/mail :

***L'arbitre refuse de démarrer la rencontre sur constat de filet de but pas correctement installé :**

Réponse CDA : Le règlement FF Lois du Jeu dit que l'arbitre seul, et à tout moment peut, ne pas faire débiter la rencontre s'il estime (sur son constat) que les conditions d'équipement ne sont pas conformes.

***L'arbitre interrompt la rencontre la rencontre sur propos excessif (La CDA : ne connaissant la phrase ou mots prononcés) envers l'arbitre par un supporter (?).**

Réponse CDA : Vous trouverez la réglementation sur des faits d'incivilités envers l'arbitre selon la réglementation FFF à prendre en compte (pour rappel sur ce PV).

***Signalement de l'infrastructure du stade Boutron qui est actuellement en travaux. Surtout pas de main courante.**

La réglementation FFF dit que : Pour garantir le déroulement du jeu **en toute sécurité**, le terrain doit être doté d'un dispositif de protection (séparation physique de protection destinée à limiter l'envahissement du terrain par les spectateurs et respecter les zones de sécurité).

Ce dispositif délimite les espaces réservés au public par rapport à l'aire de jeu. Il est installé de manière permanente. Il est implanté aux distances respectant les dimensions des zones de sécurité et des zones de sécurité augmentée. Si le dispositif n'est que partiel, le public ne doit pas avoir accès aux parties non protégées.

La CDA n'est pas compétente sur la réglementation "Terrain", Voir avec la Commission des Terrains.



NOTE AUX CLUBS et ARBITRES– RAPPEL INCIVILITES

LA PROCEDURE INCIVILITES :

En cas d'incidents, l'arbitre interrompt le match pour consulter d'abord les officiels du match (délégué, arbitres-assistants, observateur), puis les responsables d'équipes (entraîneurs, capitaines) pour les mettre face à leurs responsabilités.

**Il donnera le coup de sifflet final en cas d'incidents très graves ou de répétitions d'incidents après une première interruption.*

Tout cas d'interruption temporaire ou arrêt définitif de la rencontre sera stipulé sur la feuille de match (observation d'après matchs obligatoire) et les détails dans un rapport complémentaire à la Commission de Discipline (contexte, nom des joueurs et/ou dirigeants impliqués, spectateurs identifiés ou non, etc.).

INTERRUPTION AVEC REPRISE DU JEU :

- 1) Si l'arbitre subit des insultes dégradantes/humiliantes ou est diffamé avec insistance par le public
- 2) Si le comportement des joueurs ou des officiels d'équipe devient trop agressif au point que l'arbitre ne puisse poursuivre sereinement la rencontre
- 3) S'il y a des lancements de pétards ou d'engins pyrotechniques sans mettre en danger des personnes

**L'arbitre interrompt la rencontre temporairement par un coup de sifflet puis réunit dans son vestiaire, par l'intermédiaire du délégué, les responsables des deux équipes (entraîneurs, capitaines, délégué et éventuellement le Président) pour les mettre face à leurs responsabilités.*

ARRÊT DÉFINITIF DU MATCH :

- 1) Si les clubs refusent de coopérer malgré une 1ère interruption temporaire évoquée dans le cadre ci-dessus ou si les incidents se poursuivent ;
- 2) Si l'arbitre est intentionnellement agressé physiquement : • Menaces avec objets, coup, crachat, coup de tête (ou front contre front), gifle ou claque, jet d'objets visant ou atteignant l'arbitre (ex : ballon ou bouteille...), prise à la gorge ou au cou, bousculade ;
- 3) Si l'arbitre est violemment menacé, lui, ses proches ou ses biens : • Exemples : menaces de mort : la personne est très agressive en proférant des termes très violents accompagnés ou non de gestes significatifs (ex : doigts balayant la gorge...) menaçant gravement l'arbitre ou les membres de sa famille ; atteinte aux biens (je vais te casser ta voiture ou brûler ta maison), etc. ;
- 4) Si un arbitre officiel entend des insultes racistes ou discriminatoires ;
- 5) S'il y a des lancements des pétards ou d'engins pyrotechniques qui mettent en danger les acteurs du match ou toute autre personne ;

**L'arbitre arrête définitivement la rencontre et réunit dans son vestiaire, par l'intermédiaire du délégué, les responsables des deux équipes (entraîneurs, capitaines, délégué et éventuellement le Président) pour leur expliquer les raisons de l'arrêt DEFINITIF de la rencontre.*

NOTE IMPORTANTE AUX ARBITRES



A l'attention des Arbitres LIGUE - D1 et D2

Pour faire suite aux modules de formation "Arbitres" FIA

Nous avons beaucoup d'arbitres stagiaires à accompagner lors des prochaines journées de championnat. Nous allons vous solliciter, sur les prochaines journées de championnat pour aider et accompagner les stagiaires.,

Nous vous remercions de participer à l'accompagnement et l'évolution du corps arbitral Savoyard

DEVOIRS ADMINISTRATIFS ARBITRES

La CDA attire l'attention des arbitres,

Nous constatons beaucoup trop d'erreurs sur les feuilles de match des rencontres

Ce qui provoque un travail supplémentaire à plusieurs commissions et service administratif.

Nous vous demandons de prendre correctement vos fonctions administratives avec sérieux :

- Sur les sanctions administratives
- Sur le résultat des matchs
- Sur les blessures
- Sur les frais arbitrage

Si constat régulier des manquements,

Vous vous exposez malheureusement à des sanctions, conformément au règlement intérieur.

DATES A RETENIR – CONVOCATION ARBITRE- QUESTIONNAIRE



A l'attention des Arbitres

et

Information aux Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,

Convocation des Arbitres

De 8h30 à 12h00 aux dates suivantes :



D1-D2-ASS : **Samedi 28 mars 2026**

D3-D4-STAGIAIRE : **Samedi 11 avril 2026**

JEUNES : **Samedi 25 avril 2026**

INDISPONIBILITES DES ARBITRES

MARTIN Guillaume Indisponible du 13/12/2025 au 28/03/2026, Raison professionnelle
DECKER Yannick Indisponible le 15/03/2026 de 08H à 13H Convenance personnelle
SERNA Jacques Indisponible du 13/03/2026 au 15/03/2026, Convenance personnelle
MULLER Johnny Indisponible du 14/03/2026 au 16/03/2026, Congés
NDIAYE Jacques Indisponible du 01/02/2026 au 22/03/2026, Convenance personnelle
LECORNE Cedric Indisponible du 06/03/2026 au 21/03/2026, Congés
CHAMMY Jamal Indisponible du 02/03/2026 au 28/03/2026, Raison personnelle
SOTO Gerard Indisponible du 14/03/2026 au 15/03/2026, Convenance personnelle
CROZIO Cedric Indisponible du 02/03/2026 au 26/03/2026, Convenance personnelle
BELAROUCI Ismael Indisponible du 15/01/2026 au 22/03/2026, Raison professionnelle
CABY Laurent Indisponible 27/02/2026 au 13/04/2026, Raison professionnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 Samedi de 07H30 à 18H, Convenance personnelle
GUENTRAH Cherif Indisponible du 05/03/2026 au 25/07/2026, Raison personnelle
KHAJJOU Acel Indisponible du 02/02/2026 au 15/06/2026, Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/26 le Samedi de 07H30 à 20H, Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/03/2026 au 30/06/2026 le Dimanche de 08H à 19H, Convenance personnelle
BENASSAI Lucas Indisponible du 08/03/2026 au 19/03/2026 le Dimanche, Convenance personnelle
PETIT Cathy Indisponible le 15/03/26, Convenance personnelle
DELHOMME Remy Indisponible du 09/03/2026 au 08/08/2026, Raison professionnelle
BOUCHER Damien Indisponible le 15/03/26, Congés
EXCOFFIER Fabien Indisponible le 14/03/2026 de 07H30 à 16H, Convenance personnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible du 06/03/2026 au 23/03/2026, Congés
GINIAUX Jonathan Indisponible du 14/02/2026 au 01/07/2026 Samedi de 07H30 à 12H30, Raison professionnelle
MICHON Séverine Indisponible le 15/03/2026, Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 13/03/2026 au 15/03/2026, Convenance personnelle
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 02/03/2026 au 09/05/2026, Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible du 11/01/2026 au 11/07/2026, Raison professionnelle
ZERAIBI Adel Indisponible du 05/01/2026 au 30/04/2026, Raison professionnelle ou scolaire
FREIHER Pierre Louis Indisponible le 15/03/2026, Raison professionnelle ou scolaire
AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 03/02/2026 au 03/06/2026, Convenance personnelle
CHAPPERT Laurent Indisponible du 13/03/2026 au 14/03/2026 de 08H à 20H, Raison professionnelle
LEFEBVRE Remi Indisponible du 28/02/2026 au 19/03/2026, Raison personnelle
KADRI Iyed Indisponible du 28/02/2026 au 18/04/2026, Congés
TASSART Benoît Indisponible du 01/03/2026 au 10/05/2026, Raison personnelle
TSONEV Ivana Indisponible le 15/03/2026 de 07H30 à 12H30, Convenance personnelle
AYARI Mohamed Indisponible du 09/03/2026 au 23/03/2026, Congés
DE LEO Rubens Indisponible le 15/03/2026, Convenance personnelle
DAIF Mohamed Indisponible le 15/03/2026, Convenance personnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026, Raison personnelle
SMAILI Mohamed Indisponible le 14/03/2026 de 07H30 à 13H30, Raison professionnelle
ACARER Engin Indisponible du 22/12/2025 au 15/03/2026, Raison professionnelle
RIDOLFO Sébastien Indisponible le 15/03/2026, Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible le 14/03/2026 de 19H à 23H30, Convenance personnelle
ANTUNES Ugo Indisponible du 18/02/2026 au 30/06/2026, Convenance personnelle
MEUNIER Laurine Indisponible du 13/03/2026 au 16/03/2026, Convenance personnelle
OLAGNON Arthur Indisponible du 14/03/2026 au 15/03/2026, Convenance personnelle
RAHHALI Mohammed Indisponible le 14/03/26 de 20H à 23H30, Convenance personnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 02/03/2026 au 31/03/2026, Raison professionnelle
DONNEAUD Aglae Indisponible du 09/03/2026 au 30/03/2026, Raison scolaire



Foot SAVOIE



PV N° 759 du 11 mars 2026

AMLIL Mohamed Indisponible du 14/03/2026 au 25/04/2026 le Samedi, Raison professionnelle
HAILLOUD Lucie Indisponible le 14/03/2026 de 13H30 à 19H30, Convenance personnelle
LE BOLLOC'H LENDERS Livio Indisponible le 14/03/2026, Raison professionnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 04/03/2026 au 05/04/2026, Raison professionnelle
FAGOT Theo Indisponible du 12/01/2026 au 12/05/2026, Arrêt ou année sabbatique
PALIQI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 15/06/2026, Convenance personnelle

Soit **55** arbitres indisponibles sur **155**

1/3

+ celles qui arrivent dans la semaine.

DATES A RETENIR – CDA

Jeudi 12 mars : **annulation de la réunion plénière CDA**
Lundi 16 mars : réunion CDA
Lundi 23 mars : réunion CDA
Samedi 28 mars : Test Théorique Arbitre aux District,
Coupe PITCH à LA MOTTE SERVOLEX
Lundi 30 mars : réunion CDA

COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 9 mars 2026

Campagne "Jouons du bon côté" - lutte contre les violences et les incivilités

Nous vous informons que la **campagne nationale « Jouons du bon côté »**, présentée lors de l'Assemblée Générale de la FFF en décembre dernier, a été officiellement lancée **le jeudi 26 février**.

Cette campagne a pour objectif de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des acteurs du football autour de la lutte contre les violences et les incivilités, en promouvant des comportements responsables, respectueux et conformes aux valeurs de notre sport.

Vous retrouverez l'ensemble des informations liées à cette campagne sur la page ci-après : [Stop aux violences et aux discriminations](#) | [Fédération Française de Football \(FFF\)](#) | [Site Officiel](#)

Retrouvez ici aussi le film de la campagne avec Griedge MBOCK et Kylian MBAPPE : [Ensemble, jouons du bon côté ! #mbappe #mbock - YouTube](#)



CAMÉRA EMBARQUÉE

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie une note de présentation concernant les caméras embarquées disponible dans notre district depuis la reprise du mois de mars 2026.

Les clubs souhaitant la caméra embarquée sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), **15 jours avant la rencontre**.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du Lundi 9 mars 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON.

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de Séance de la Commission de Discipline,
Francis MOREL BIRON

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.



Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être **OBLIGATOIREMENT** justifiée au plus tard le lundi midi. **UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION**. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 9 mars 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
09/03/2026	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	15/02/2026	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	16/02/2026
09/03/2026	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	15/02/2026	3 MF dont Auto	16/02/2026
09/03/2026	D4	Joueur	F.C. SUD LAC	01/03/2026	Auto + 1 match avec sursis	02/03/2026
09/03/2026	D4	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	01/03/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	09/03/2026
09/03/2026	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	01/03/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	09/03/2026
09/03/2026	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	01/03/2026	Auto suffisant	02/03/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Sommes dues au 25 février 2026
- Criteriums U11 / Printemps 2026
- Caméra Embarquée
- Lutte contre les violences
- Formations CDOSS
- Manifestations TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY

